



La Voie À Suivre

KI TAVO

589

5 SEPTEMBRE 2009

16 ELLOUL 5769

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication
Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

“C’est de ma faute”

Il est écrit dans le “Séfer Hassidim” (par. 22) :

Si l’on se trouve en compagnie de plusieurs personnes et que quelque chose de mal se produit sans qu’on sache qui est le coupable, il faut dire “c’est de ma faute”, même si ce n’est pas le cas.

(‘Hafets Haïm)

Dédié à la mémoire de
**Esther Bachar
Bat Avraham**

LE SENS DE LA MITSVA DES BIKOURIM

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Il arrivera quand tu viendras dans le pays que Hachem ton D. te donne... tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre... tu les mettras dans un panier et tu iras vers le lieu que choisira Hachem ton D. Tu viendras vers le cohen qu’il y aura en ces jours... et le cohen prendra le panier de ta main... » (Devarim 26, 1-4)

Ces versets décrivent la mitsva des bikourim (les prémices), selon laquelle après la conquête du pays et sa distribution, chaque année, nous devons amener des sept espèces de fruits qui font la gloire d’Erets Israël, et non pas simplement des fruits, mais les prémices, les premiers fruits qui sont apparus sur l’arbre.

Le Séfer Ha’Hinoukh écrit sur les raisons de cette mitsva (mitsva 91) : « Le sens profond de la mitsva est de mettre la parole de Hachem au sommet de notre joie. Nous devons nous rappeler et savoir que c’est de Lui que nous viennent toutes les bénédictions du monde. Nous avons reçu l’ordre d’apporter à ceux qui servent dans Sa maison les fruits qui ont mûri en premier sur Ses arbres, en nous rappelant, en acceptant de prendre sur nous le joug de Son Royaume et en Le remerciant pour les fruits et tous les autres biens qui nous viennent de Lui. Alors nous serons dignes d’une bénédiction et il y aura une bénédiction dans nos fruits. »

Il semble donc qu’il y ait ici un sujet de réflexion supplémentaire. L’orgueil fait partie des fautes les plus graves, qui peuvent faire perdre à l’homme ce monde-ci et le monde à venir. Nos Maîtres nous ont mis en garde à ce propos dans le traité Avot (4, 21) en disant que « la jalousie, le désir et l’amour des honneurs font sortir l’homme du monde. » Dans le traité Sota (5a), ils en ont parlé plus longuement : « Rabbi Elazar a dit : tout homme en qui il y a de l’orgueil, il convient de l’extirper comme une achera [un bosquet consacré à l’idolâtrie]... Rabbi Elazar a dit : tout homme en qui il y a de l’orgueil, sa poussière ne se relève pas au dernier jour. » Cela signifie que l’orgueilleux est digne de mort en ce monde-ci et ne verra pas la résurrection des morts dans l’avenir. Ils ont en outre ajouté : « Rav ‘Hisda a dit et certains disent Mar Dukva, que de tout homme en qui il y a de l’orgueil, le Saint, béni soit-Il dit : Moi et lui ne pouvons coexister dans le monde. » Pour ainsi dire, le Saint, béni soit-Il ne peut pas vivre dans le même monde que lui, et la raison en est qu’Il déteste tout cœur qui contient de la hauteur, ainsi qu’il est écrit (Michlei 15, 5) : « Quiconque a de la hauteur dans le cœur est une abomination pour Hachem. » Les livres de moussar ont longuement parlé de cela, comme Rabbeinou Yona dans Cha’arei Techouva, le Ram’hal dans Messilat Yécharim et d’autres.

Bien que la faute de l’orgueil soit malheureusement fréquente, et qu’elle se trouve en beaucoup de gens, chez celui qui a planté et semé son champ, le risque est encore plus grand. C’est presque quelque chose de naturel. Pour l’homme qui pendant tous les mois de l’année prend de la peine, laboure, arrose et travaille la terre, avec toutes les énormes difficultés que cela comporte, il est naturel qu’après tant d’efforts, quand il voit enfin le fruit de son travail, il tende à le rapporter à lui-même, à le considérer comme une victoire personnelle, une réussite privée, car chez lui il y a un sentiment naturel de « c’est moi qui ai travaillé », « c’est moi qui ai fait ».

Il est donc possible que le but des bikourim soit de dire que nous voulons extirper ce sentiment du cœur, c’est pourquoi dès le premier moment, quand le premier fruit germe et sort de l’arbre, on a le devoir d’aller le marquer avec un fil, comme le dit le traité Bikourim, et de dire : « Ce fruit est bikourim ».

C’est pourquoi l’ordre à ce propos est donné justement au moment de l’entrée en Erets Israël, un pays où coulent le lait et le miel, un pays dont il est dit (Devarim 8, 9) : « où tu ne mangeras pas le pain dans la

pauvreté, rien ne t’y manquera », car c’est justement à ce moment-là, quand l’homme est assis sous sa vigne et son figuier, que s’éveille le risque que sa richesse ne le pousse à l’orgueil, ainsi que le dit le verset (ibid. 32, 15) : « Yéchouroun a engraisé et se rebiffe. »

C’est pourquoi, quand il vient présenter les bikourim, il doit dire un « vidouï » en rappelant tous les bienfaits du Créateur : « Encore avant que nous devenions un peuple, mon père était un Araméen errant », pour nous enseigner que tout ce qui nous a été donné, le pays et ses fruits magnifiques, est uniquement dû au mérite de nos saints Patriarches, Avraham, Yitz’hak et Ya’akov, qui ont servi Hachem avec dévouement en s’abaissant et en se faisant petits. C’est par leur mérite que nous avons pu sortir d’Egypte, de la maison d’esclavage, vers Erets Israël. A la condition toutefois d’étudier la Torah et d’observer les mitsvot, sinon le Saint, béni soit-Il exilerait les bnei Israël de leur pays, « et le pays ne vous vomira pas ». (Il est possible que ce soit le sens de « quand tu viendras (ki tavo) dans le pays, le mot « tavo » a la valeur numérique de 403, ce qui correspond aux quatre cents ans de l’esclavage d’Egypte et aux 3 Patriarches, car c’est par le mérite de ces deux choses, les Patriarches et les souffrances en Egypte, que les bnei Israël ont reçu le pays.)

Après réflexion, j’ai trouvé d’autres choses qui peuvent aussi être expliquées de cette façon. Ainsi, le Dr Ha’Haïm demande la signification de l’expression « tu répondras et tu diras », que l’on trouve dans ce verset. Voici ce qu’il dit à ce propos : « Il se peut que le mot « veanita » (tu répondras) provienne en réalité de la racine « oni » (pauvreté), comme un homme de basse extraction à qui le roi a rendu un grand service et qui se fait pauvre devant lui d’un cœur brisé. De la même manière, il convient de s’humilier devant Hachem. » Or c’est bien de cela qu’il s’agit, car les prémices consistent dans le fait que l’homme reconnaît la grandeur du Créateur et se sent tout petit d’avoir reçu tant de bienfaits, comme un pauvre qui se tient à la porte. A ce moment-là, aucun orgueil ne risque de lui entrer dans le cœur.

Il y a quelque chose d’autre que signale le Sforno, qui s’interroge sur les mots « au cohen qu’il y aura à cette époque. » Cela signifie : « même s’il n’est pas grand en sagesse, que cela ne t’empêche pas de lui parler avec respect. » C’est-à-dire que même si on sait qu’on est supérieur à ce cohen, on doit s’abaisser devant lui et lui apporter les bikourim. C’est ce que dit le Sforno.

Et bien qu’à cause de nos nombreuses fautes nous ayons été exilés de notre pays, que nous soyons loin de notre terre et que nous ne puissions donc plus apporter les bikourim à Jérusalem et au Temple, dans cette parachah nous apprenons quelque chose de merveilleux qui convient à quiconque désire éviter que ne rentre en lui un esprit d’orgueil, ce qui lui ferait perdre son monde : c’est de réfléchir sur les bienfaits du Créateur et Sa générosité envers nous. Alors, quand l’homme perçoit la grandeur de D. et sa propre petitesse, un esprit d’humilité pénètre au plus profond de lui.

Voici ce que dit le Ramban dans sa célèbre lettre à son fils : « Et maintenant, mon fils, sache et observe que celui qui s’enorgueillit en lui-même se révolte contre la royauté des Cieux, car il se pare du vêtement du royaume des cieux, ainsi qu’il est dit (Téhilim 93, 1) : « Hachem est roi, Il est revêtu de hauteur ». De quoi le cœur de l’homme s’enorgueillit-il ? Si c’est de la richesse, « Hachem appauvrit et enrichit », si c’est des honneurs, ils n’appartiennent qu’à D., ainsi qu’il est dit (I Divrei Hayamim 29, 12) : « La richesse et l’honneur sont devant Toi », comment donc se vanter des honneurs dus au Créateur ? Si l’on se vante de la sagesse, « Il enlève la parole aux orateurs éprouvés et ôte le jugement aux vieillards » (Iyov 12, 20), tout est donc égal devant D., car dans Sa colère Il abaisse les orgueilleux et par Sa volonté Il élève les humbles, par conséquent abaisse-toi, et D. t’élèvera. »

HISTOIRE VÉCUE

VOIR DES MIRACLES EVIDENTS, COMME À L'ÉPOQUE DES PROPHÈTES

La promesse de bénédictions du Ciel qui est faite dans notre parachah est intimement liée à l'observance des mitsvot de Hachem et à une obéissance absolue à la voix du Créateur du monde, sans dévier ni à droite ni à gauche de toutes Ses lois et de tous Ses statuts. Alors, un juif qui mérite de s'attacher à la sainte Chekhina et de faire la volonté du Créateur, dans la joie et la bonne humeur mérite la promesse divine qu'il aura une abondance de bien et trouvera grâce aux yeux du Créateur.

Quand quelqu'un arrive à une situation où il trouve grâce aux yeux de D., écrit Rabbi Yitz'hak Zilberstein chelita dans son livre "Barkhi Nafchi", la générosité qu'on lui manifeste dépasse de beaucoup la normale et la valeur de ses actes. Quand on trouve grâce, on peut arriver aux plus grands sommets ! Même dans notre génération.

En vérité, nous devons savoir que trouver grâce aux yeux de Hachem vient en général par le travail sur les midot, et cela s'applique également à une génération aussi basse que la nôtre, et même chez des gens d'aussi peu de valeur que nous. Le Saint, béni soit-Il n'exige pas de l'homme ce qu'il n'est pas capable de faire, et si en fonction du niveau auquel il se trouve il est possible d'estimer qu'il est vainqueur de ses instincts, même si cela ne se manifeste pas de façon régulière mais seulement parfois, il trouve déjà grâce aux yeux de Hachem, et alors même pour lui on peut faire de grands miracles.

Nos pères nous en ont déjà fait des récits.

Dans le livre « Ben Yéhoyada » (troisième chapitre du traité Ta'anit), on trouve une histoire tout à fait extraordinaire, citée dans le livre « Admat Kodech » (sur le Choul'han Aroukh 'Hochen Michpat). Les détails de l'histoire et le miracle qu'elle rapporte ressemblent à ce qui s'est passé pour la femme d'Ovadia, selon le récit du prophète (II Melakhim, ch. 4).

Voici ce qui s'est passé :

Deux juifs s'étaient associés et avaient investi de l'argent ensemble pour acheter de la marchandise et divers produits et les revendre. Dans le contrat qu'ils ont écrit, il était dit explicitement que tous les gains seraient partagés entre les deux à égalité, mais si l'un d'entre eux trouvait une très bonne affaire, elle serait pour lui, et il n'aurait pas besoin d'en parler à son associé.

Entre autres produits qu'ils achetèrent, il y avait aussi de l'huile d'olive, et comme ils avaient trouvé un commerçant qui vendait cette huile bon marché, ils en achetèrent une grande quantité, et déposèrent toutes les jarres d'huile dans l'entrepôt de l'un des associés.

Un beau jour, la femme du maître de maison entra à l'endroit où se trouvaient les jarres, et s'aperçut avec stupéfaction que l'une des jarres avait une paroi trouée et que de l'huile en coulait sans arrêt, alors que le récipient lui-même restait plein...

La femme sentit qu'il y avait là un miracle, et elle apporta des jarres vides et les remplit jusqu'à ne plus en avoir davantage. Exactement comme il est dit à propos de la femme d'Ovadia le prophète. Un miracle extraordinaire !

La question que posa le maître de maison à Rabbi Moché Mizra'hi, auteur de « Admat Kodech », était de savoir si l'associé avait droit à une part de l'huile supplémentaire, bien qu'il ait été convenu entre eux que si l'un des associés trouvait une très bonne affaire, son ami n'y aurait pas de part, mais dans ce cas, comme l'huile coulait du corps de la jarre d'huile qu'ils avaient achetée ensemble, il était possible que son ami aussi y ait droit, ou bien après tout il était peut-être possible d'estimer que l'huile qui avait coulé était une bonne affaire, auquel cas toutes les jarres qui avaient été remplies par le maître de maison n'appartenaient pas du tout au deuxième associé.

Le « Admat Kodech », dans sa réponse, fait remarquer que lui aussi a entendu une histoire semblable : « Nos pères nous ont raconté, etc... qu'il s'est passé un miracle du même genre chez un juif proche de nous, dans une cour qui porte son nom jusqu'à aujourd'hui, Rabbi Eliezer Bonji. Un miracle avait été fait par l'intermédiaire de sa femme, etc.

C'est-à-dire que comme s'il ne suffisait pas du miracle de l'huile qui s'était produit chez les associés, le « Admat Kodech » raconte un autre miracle semblable, qui est arrivé dans la cour en question, avec la découverte d'une jarre d'huile dont coulait de l'huile de façon miraculeuse. La femme en avait rempli beaucoup de jarres, et de cette jarre-là il ne manquait rien.

C'est ce qui est également écrit à propos de la femme d'Ovadia (II Melakhim 4, 5-6) : « Ils lui présentaient, et elle versait : quand tous les ustensiles furent pleins, elle dit à son fils : présente-moi encore un ustensile, et il lui dit : « Il n'y en a plus. »

Sur le miracle qui était arrivé chez le « Admat Kodech », Rabbi Moché Mizra'hi raconte encore que lorsque la femme avait senti le miracle qui était en train de se dérouler sous ses yeux, elle avait décidé que si du Ciel on ne le montrait qu'à elle, il lui était apparemment interdit de le dévoiler à quiconque, c'est pourquoi elle n'avait rien raconté même à son mari.

Le « Admat Kodech » termine en disant que la femme « a répondu avec cette huile à tous les besoins de la maison pendant 14 ans. » Si l'on veut dire que la quantité d'huile qui coulait de la jarre correspondait à l'argent nécessaire à une famille pendant un mois, multiplions cela par 12, et nous arrivons à ce qu'il faut pour vivre pendant une année entière, et alors multiplions le résultat par 14 !

La quantité d'huile qui coulait de la jarre a suffi à nourrir sa famille pendant quatorze années entières !

Indiscutablement, il s'agit d'une quantité d'huile phénoménale, pour nourrir toute une famille pendant aussi longtemps.

Comme nous l'avons déjà dit, ces miracles se produisent chez les gens qui trouvent grâce aux yeux de Hachem.

A LA SOURCE

«Tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre» (26, 2)

Bien que la plupart des sept espèces soient des fruits, fait remarquer Rabbi Yossef de Seltz zatsal dans son livre « Roch Yossef », le verset dit « les fruits de la terre », parce que Rambam dit que selon la halakha, on met dans le panier d'abord « l'orge », par dessus « le blé », par dessus « les figues », et ensuite les grenades.

On met donc d'abord dans le panier les « fruits de la terre », et c'est ce que veut dire le verset « tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre. »

« Voici que j'ai apporté des prémices des fruits de la terre » (26, 10)

Le Midrach dit sur le verset « Tu apporteras les prémices de la terre à la maison de Hachem ton D. » : toi-même, et non par l'intermédiaire d'un envoyé. Le 'Hida écrit au nom de Rabbi Yéhouda Brial de Mantoue :

Il se peut aussi que la nourriture vienne directement par Hachem seul et non par un intermédiaire, comme le dit la Guemara (Ta'anit 2a) : trois clefs se trouvent dans la main du Saint, béni soit-Il et non d'un intermédiaire. Comme on le sait, la subsistance fait partie de la notion de « la pluie ».

C'est pourquoi, de même que le Saint, béni soit-Il nourrit Lui-Même et non par un intermédiaire, les prémices par lesquelles on demande la subsistance, « bénis la terre » etc., on doit les amener soi-même et non par un intermédiaire.

« Et tu te réjouiras de tout le bon que Hachem ton D. t'a donné, toi et ta maison » (26, 11)

Apparemment, il faut s'étonner, pourquoi la Torah éprouve-t-elle le besoin d'ordonner dans le passage sur les bikourim : « tu te réjouiras de tout le bon » ? En général, l'homme qui a tout le bon, on n'a pas besoin de lui donner l'ordre de se réjouir, il se réjouit de lui-même ! Par conséquent, pourquoi la Torah a-t-elle ordonné « Tu te réjouiras de tout le bon que Hachem ton D. t'a donné, toi et ta maison » ?

Rabbi Ra'hamim David Coscas chelita répond à cela dans son livre « Maskil el dal » que parfois, l'homme a une abondance de bien, il ne lui manque rien, et pourtant, il n'est pas heureux de son sort. Les Sages ont dit : « Celui qui a cent désire deux cents », ou il peut y avoir d'autres raisons qui provoquent sa tristesse, si bien que toute sa fortune et tout ce qu'il a de bon ne lui réjouissent pas le coeur. C'est pourquoi la Torah a éprouvé le besoin de le mettre en garde : « tu te réjouiras de tout le bon que Hachem ton D. t'a donné, toi et ta maison. » De tout le bon que tu as en main, réjouis-toi, et sois uniquement heureux, pour mieux servir le Créateur.

« Toutes ces malédictions viendront sur toi et t'atteindront » (28, 25)

Quelqu'un a demandé : Pourquoi, dans ces malédictions de la parachat Ki Tavo, des consolations ne sont-elles pas évoquées, comme elles le sont dans les malédictions de la parachat Be'hokotai ?

Voici ce que répond le Radbaz (Responsa du Radbaz 769) :

Il me semble qu'il n'y a pas besoin de consolation dans la parachat Ki Tavo, parce que la consolation est incluse. Il n'y a aucun verset qui ne contient pas le nom de Hachem, qui est une manifestation de miséricorde, pour nous dire que cela se passe dans la miséricorde, comme dans « Il attaque, et Ses mains guérissent ». Il n'y a pas de consolation plus grande que cela.

On peut aussi expliquer que la parachat Nitsavim est reliée à Ki Tavo, et cela fait partie de l'alliance. A la fin, elle contient des consolations, dans toute la fin de la parachah.

UNE VIE DE TORAH

EN L'HONNEUR DE LA HILLOULA DE RABBI 'HAÏM PINTO LE GRAND ZATSAL

Descendre pour mieux monter

Notre maître Rabbi David 'Hanania Pinto chelita a parlé et écrit en plusieurs occasions sur la grande force du tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto le Grand, que son mérite nous protège. Le jour de sa Hilloula, on voit concrètement des miracles et des merveilles, des délivrances et de grandes réussites chez tous les juifs qui viennent prier sur la tombe du tsaddik, et tous ceux qui demandent une bénédiction par le mérite de la puissance de sa Torah et de sa sainteté. Les Sages ont dit : Les tsadikim sont plus grands dans leur mort que dans leur vie. »

Nous allons raconter quelques histoires en l'honneur du tsaddik, que son mérite nous protège, afin de renforcer la foi en Hachem et Ses tsadikim dans les coeurs. Dans son oraison funèbre sur le Grand Rabbin de Jérusalem, le gaon Rabbi Chalom Messas zatsal, notre maître chelita a raconté l'histoire suivante :

Pendant la fête de Pessa'h, il y a quelques années, j'étais au Maroc avec toute ma famille, chez Reb Yéchoua Dahan. Un jour de 'Hol HaMoed, il y a eu un coup de téléphone de France d'un grand Rav, un dayan connu en Israël, le tsaddik très proche de la famille Pinto, Rabbi Chalom Messas, que son mérite nous protège, Av Beit Din de Jérusalem, qui voulait me parler urgemment.

J'ai pris le téléphone, et je me suis mis à le saluer. Le Rav m'a dit qu'il demandait une bénédiction pour sa femme qui était malade. On lui avait découvert une maladie grave, et le lendemain elle devait subir une opération.

J'ai immédiatement exprimé ma grande stupéfaction : « Je suis quelqu'un de petit, alors que vous êtes un grand Rav, qui suis-je pour vous donner une bénédiction ? »

Mais le Rav Messas m'a répondu : « C'est vrai, je suis ce que je suis, mais vous avez le grand mérite de vos ancêtres. Nous savons tous qui était Rabbi 'Haïm Pinto, c'est pourquoi je voudrais éveiller la miséricorde du Ciel en faveur de ma femme. Nous croyons dans le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto et dans le mérite de vos saints ancêtres, c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir invoquer le mérite de vos ancêtres et de prier pour la guérison de mon épouse. »

Je lui ai répondu simplement : « Comme le Rav est plus âgé que moi, et qu'il s'est néanmoins abaissé devant moi, c'est un signe qu'il est plus grand que moi. C'est pourquoi, par le mérite du grand qui s'adresse au petit, que Hachem donne rapidement la guérison à votre épouse.

Je me souviens, ajoutai-je, de ce que Hachem a dit à Moché : « descends vers le peuple », descendre pour mieux remonter. De même, le Rav descend de son niveau pour demander des choses à des gens plus petits que lui. Par ce mérite, Hachem vous aidera. »

Plus tard, Reb Yéchoua m'a raconté qu'il savait effectivement que la femme du Rav Messas était malade. Mais quelque chose d'extraordinaire est arrivé. Le lendemain, les médecins l'ont opérée, et à leur grande surprise, ils n'ont rien trouvé. Ceci après que tous les examens avaient clairement prouvé qu'elle avait une grave maladie. Alors, tout le monde a compris que le salut était venu par le mérite du tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto.

Faire son examen de conscience

Un riche juif de France avait un grand magasin de vêtements. Il vivait tranquillement, ses affaires étaient florissantes, jusqu'au jour amer où des brigands masqués rentrèrent dans sa boutique. Ils le frappèrent avec un marteau, le blessant profondément, et volèrent une énorme quantité de marchandise avant de s'enfuir.

Quand le blessé arriva à l'hôpital, les médecins l'examinèrent et dirent que sa situation était désespérée et que ce n'était même pas la peine de s'occuper de lui. La tête avait été durement frappée et il n'y avait aucune possibilité de la soigner. De plus, le coeur s'était effondré, et il n'allait pas tarder à cesser de battre.

Les médecins le branchèrent à un respirateur artificiel en dernier recours, et demandèrent à la famille de rester continuellement à côté du lit, car ils pensaient que dans quelques instants, ou quelques heures, il allait mourir.

Plus de quelques heures s'écoulèrent, et le blessé donnait encore des signes de vie. Mais d'après les médecins, il était encore entre la vie et la mort.

Les membres de la famille qui étaient autour de son lit priaient sans cesse

Hachem que le mérite du tsaddik Rabbi 'Haïm le protège et le fasse sortir de la mort à une bonne vie. De plus, certains autres membres de la famille vinrent trouver notre maître chelita pour lui demander une bénédiction pour lui. Le Rav leur répondit qu'ils devaient se repentir, faire leur examen de conscience et se renforcer dans la Torah et les mitsvot.

Le frère du blessé arriva chez notre maître chelita par un vol de Miami, et demanda que le Rav vienne à l'hôpital pour voir son frère. Mais il refusa. Plus tard, il nous expliqua pourquoi il avait refusé :

« Je me suis dit : à quoi cela sert-il que j'y aille? De plus, j'avais très peur d'un « hiloul Hachem », car si cet homme venait à mourir, la famille dirait : le fils d'un tsaddik est venu lui rendre visite, et cela n'a aidé en rien à le guérir. C'est pourquoi j'ai dit à la famille : attendons une ou deux semaines, et nous verrons ce qui se passera.

Un mois passa, et le malade vivait toujours, branché au respirateur. Alors, notre maître chelita décida d'aller lui rendre visite à l'hôpital.

Quelques personnes se joignirent à l'escorte du Rav pour aller à l'hôpital, parmi lesquelles Reb Avraham Knafo. Tout le monde se mit à lire des psaumes autour du lit. Ensuite, notre maître chelita encouragea les membres de la famille, en leur disant : « Si au bout d'un mois le malade est toujours vivant, après que tous les médecins ont désespéré de lui, cela veut dire qu'il y a encore des améliorations possibles et même nécessaires.

A ce moment-là, notre maître chelita leur dit quelles améliorations ils devaient apporter, comme la pureté familiale et autres, des choses qui seraient également utiles aux membres de la famille, et plus encore pour le malade. Tout en insistant : « Si vous prenez vraiment sur vous de vous renforcer en cela, le mérite du tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto vous protégera et il sera guéri.

A ce moment-là, plusieurs médecins de l'équipe de l'hôpital se tenaient de côté. Ils entendirent ce qui se disait entre le Rav et la famille. L'un des médecins s'approcha de notre maître chelita et lui demanda : « Est-ce que le Rav croit vraiment que les prières peuvent aider? » « Pourquoi demandez-vous cela? » répondit le Rav.

Le grand professeur s'expliqua : « Regardez, Rabbi ! D'après le diagnostic et les hypothèses médicales dont nous disposons, ce malade aurait dû mourir déjà depuis longtemps. Depuis qu'il a été blessé jusqu'à maintenant, il est encore considéré comme étant dans un état désespéré. »

Notre maître parut satisfait de ce que disait le professeur : « C'est un signe que la guérison ne se trouve pas du tout aux mains des médecins, mais entre les mains de D., et que c'est seulement quand Il le veut que les médecins peuvent guérir le malade. S'Il ne le veut pas, les médecins ne peuvent rien faire, car alors ils ne sont pas de bons envoyés. Et si jusqu'à maintenant ce malade est resté en vie, c'est un signe que c'est ce que D. veut. Si la famille améliore tout ce qui peut être amélioré, vous les médecins serez de bons envoyés de D. »

L'un des médecins, qui était juif, entendit ces paroles et répondit « Amen ».

Effectivement, quinze jours plus tard, le malade ouvrit les yeux, avec l'aide du Ciel, et les médecins commencèrent à le soigner. Ils firent de nouvelles radios et découvrirent que le cerveau était resté absolument intact, sans aucune atteinte. De plus, la veille du jour de la Hilloula de Rabbi 'Haïm, le 25 Eloul, la famille téléphona à notre maître chelita pour lui annoncer avec une grande joie que le malade était déjà sorti de l'hôpital.

Le grand miracle était que dans les examens médicaux, les médecins avaient écrit en toutes lettres que le malade était arrivé à l'hôpital dans un état de mort clinique et qu'on ne s'était pas du tout occupé de lui, on s'était contenté de le brancher à un respirateur. Or merveille, malgré tout cela, il était sorti totalement vivant et en parfaite santé, chose que les médecins ne s'expliquent pas jusqu'à aujourd'hui.

C'est uniquement le mérite de la techouva qu'ils ont pris sur eux et le mérite du tsaddik Rabbi 'Haïm qui l'ont protégé et lui ont permis de guérir et de sortir de la mort vers une bonne vie.